

École Française de Luanda

Compte-rendu

Objet	Réunion du Conseil de gestion du 28 janvier 2020 N°4
Date	28/01/20 – 16h30
Local	Ambassade de France
Participants	Monsieur Sylvain ITTE Ambassadeur de France, Thierry VALENTIN (COCAC), Irène KIRSCH (ACAC), Carla BANEGAS (Présidente du CA), Catherine JOUNY (vice-Présidente du CA), Jean-Philippe MELON (Trésorier du CA), Mathilde DASSONVILLE (secrétaire du CA), M. Olivier JOUNY (directeur Général TOTAL ANGOLA), .
Excusés :	Irène KIRSCH (ACAC), Bernard DUFRESNE (Conseiller économique), Paul BARASCUT (Directeur Alliance française).
Participants avis consultatif :	Jean-Michel BLETTERY (Chef d'établissement), Frédéric COGNAMIGLIO (DAF)

Item	Description / Conclusion - Action	vote
1	Examen et approbation du budget 2020 / Frais de scolarité	
	<p>Pour le budget 2020, il convient de prendre en compte les difficultés des familles en maintenant pour les particuliers le dernier taux appliqué et pour les entreprises en suivant le règlement financier.</p> <p>Pour la construction du budget 2020, les hypothèses de travail sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Recettes <ul style="list-style-type: none"> ▶ 1041 élèves en moyenne sur l'année (vs 1018 au 01/12/19) ▶ Ouverture de 2 classes en Septembre 2020 (+50 élèves - CP et maternelle) ▶ Niveau moyen d'arrivées/départ sur au cours de l'année ▶ Frais d'écolage <ul style="list-style-type: none"> ▶ Constants en EUR, augmentation de 200 euros par trimestre pour la maternelle et le lycée ▶ Application d'un taux modéré pour les particuliers dans les limites des possibilités de l'AEFL ▶ Augmentation de 200 euros par trimestre pour maternelle et lycée ▶ Fixation des droits de 1^{ère} inscription à 1 500 euros ▶ Fixation des droits de réinscription à 120 000 kwanzas ▶ Rationalisation des dépenses <ul style="list-style-type: none"> ▶ 1 classe additionnelle « absorbée » à effectif constant ▶ Rationalisation des ETP des ADL ▶ Fermeture de 2 postes de résident déclarés, ▶ Baisse de l'ISVL de -10 % à partir de janvier 2020 ▶ Suppression des billets vacances des résidents à la 	

- rentrée scolaire 2020.
 - ▶ Remboursement dette AEFÉ suivant le plan de 10 ans.
 - ▶ Renégociations de contrats de services.
- ▶ **Dépenses supplémentaires**
 - ▶ Coûts liés à 1 classe additionnelle (travaux + 1 professeur)
- ▶ **Autres dépenses**
 - ▶ Réévaluation des salaires en fonction des possibilités de l'AEFL
- ▶ **Taux de change**
 - ▶ Taux budget 1 € = 402 AOA (taux de chancellerie – règle AEFÉ)
 - ▶ Impact de change calculé sur taux à début décembre 1 € = 518 AOA / Risque de détérioration budgété.

Le budget est sincère, consensuel et en équilibre avec un excédent d'exploitation de 34,48 Millions de kwanzas.

Le Conseil fiscal a donné un avis favorable à ce projet de budget 2020.

La grille des droits de scolarité 2020 /2021.

Particulier	Français /UE	Nationaux	Etranger tiers
Maternelle	2 500 €	2 500 €	3 150 €
Primaire	2 300 €	2 300 €	2 850 €
Collège / lycée	2 800 €	2 800 €	3 550 €
Entreprise	Français /UE	Nationaux	Etranger tiers
Maternelle	2 390 €	3 350 €	3 920 €
Primaire	2 690 €	3 150 €	3 720 €
Collège / lycée	3 180 €	3 640 €	4 410 €
Collège / lycée	3 380 €	3 840 €	4 610 €

POUR APPROBATION

**BUDGET ADOPTE A
L'UNANIMITE**

2 Point sur la visite de Monsieur l'Ambassadeur à l'AEFE

Monsieur l'Ambassadeur s'est entretenu avec Monsieur Olivier Brochet, directeur de l'AEFE, le 10 janvier 2020 afin de lui faire part des difficultés de l'établissement à la fois pour payer les factures courantes liées à la rémunération des résidents et l'annuité de la dette.

L'AEFE s'est donc engagée dès janvier 2020 à aligner l'ISVL des personnels résidents sur l'IRE dans les prochains mois. Dès janvier 2020, la baisse de l'ISVL est de 10%.

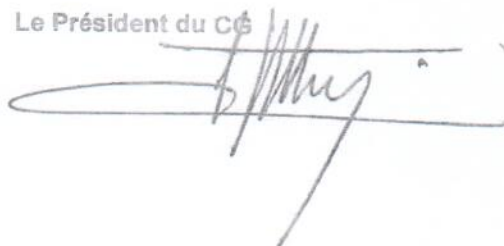
Par ailleurs, 2 postes de résidents seront supprimés à compter de la rentrée 2020. Concernant la dette, même si l'Agence consent à en étaler le remboursement sur 10ans, celle-ci étant fixée en euros, un fort accroissement en kwanzas est à prévoir.

Plusieurs hypothèses sont donc à envisager afin de baisser les coûts en euros et la question de la dette devra être traitée par l'Ambassade avec les autorités politiques Françaises et angolaises.

Séance levée à 18h15

A Luanda le, 29 janvier 2020

Le Président du C6



Le secrétaire

